

Econocom est un acteur européen de services numériques. En 2013, il réalise un chiffre d'affaires consolidé de 1,77 milliard d'€. Les prestations délivrées par le groupe comprennent le conseil, l'approvisionnement, les services aux infrastructures et applications, et la gestion administrative et financière des actifs numériques.

Le 22 novembre 2013, Econocom a finalisé l'acquisition de la totalité du capital d'Osiatis, acteur majeur des services aux infrastructures et spécialiste des applications connexes. Cette opération donne naissance à un nouvel acteur de référence dans le domaine des services numériques avec plus de 8 000 collaborateurs présents dans 20 pays et un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 2 milliards d'€.

L'action Econocom Group (BE0974266950 - ECONB) est cotée sur NYSE Euronext à Bruxelles depuis 1986 et fait partie de l'indice Bel Mid.

Pour plus d'informations :
www.econocom.com - Suivez nous sur Twitter
: http://twitter.com/econocom_fr

CONTACTS :

Florence Lièvre
Communication Corporate Groupe
florence.lievre@econocom.com

Hadrien Le Roux
Service de Presse / Agence ELAN
econocom@agence-elan.com

RENTÉE SCOLAIRE 2014 : LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS CONFIE À ECONOCOM LA MISE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS 'TOUT NUMÉRIQUE' DE SES COLLÈGES

Puteaux, le 2 septembre 2014

Lors de cette rentrée scolaire 2014, 12 nouveaux collèges 'tout numérique' sont inaugurés dans le département le plus jeune de France métropolitaine : des établissements de 600 élèves en moyenne, dotés d'un niveau d'équipement inédit avec un accès au Très Haut Débit (minimum de 50 méga), entre 15 et 30 machines par classe, un vidéoprojecteur interactif dans toutes les salles d'enseignement, des imprimantes 3D, 200 tablettes,... Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a confié à Econocom la prestation globale qui couvre la fourniture des équipements numériques, ainsi que les services d'intégration, de déploiement, de maintenance et de support de proximité associés.

Ce projet innovant et inédit au regard de son importance, s'inscrit dans le cadre d'un programme environnemental, technique et fonctionnel¹ ambitieux, lancé par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis en 2010. Visant à faire évoluer 12 des établissements scolaires du département en collèges 'tout

numérique' dès cette rentrée scolaire, il s'appuie sur un financement de type 'Partenariat Public Privé' qui, au-delà des équipements, inclut la transformation de chaque établissement en bâtiment moderne, doté d'une infrastructure réseau adaptée bénéficiant d'un accès au Très Haut Débit et pouvant être maintenue à distance.

Pour Stéphane Troussel, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, l'Éducation est la priorité du département le plus jeune de France métropolitaine, qui compte le plus de familles vivant sous le seuil de pauvreté et où le nombre d'élèves augmente de manière exponentielle. « Nous avons engagé dès 2010 un Plan Exceptionnel d'Investissement (PEI) pour construire ou remettre à niveau 20 collèges et redonner confiance en l'École de la République. Le virage numérique s'est imposé comme une obligation, au risque de voir émerger une nouvelle fracture. Au moment de construire ces établissements du troisième millénaire, nous souhaitons montrer qu'il fallait oser le pari du numérique. Nous voulions déclencher ce que nous avons appelé un 'choc éducatif'. »

Pascal Ribaud, Directeur de l'Éducation et de la Jeunesse au département, précise : « L'école, qui prépare à l'avenir, a besoin des outils numériques comme n'importe quel autre secteur et nous avons pour objectif,

¹ 723 millions d'euros



aux côtés de la communauté éducative, de donner à tous les jeunes de notre département, les moyens de devenir des citoyens responsables. Nous avons donc réalisé une refondation totale de nos bâtiments qui place l'outil numérique au centre du dispositif, ce qui implique une accessibilité permanente et des espaces repensés d'un point de vue pédagogique, avec des salles de classe permettant aux élèves de travailler aussi bien en rang qu'en groupe.»

Ce ne sont pas moins de 8050 postes de travail² et périphériques, 250 chariots mobiles avec Wi-Fi, 12 imprimantes 3D, 365 vidéo-projecteurs interactifs 3D, des écrans d'affichage dynamiques, des visualiseurs numériques... qui ont été livrés, installés et intégrés par Econocom dans le cadre de cet important contrat. Parallèlement, ce dispositif technologique est soutenu par une infrastructure également déployée et hébergée par Econocom au sein de son datacenter de Noisy-le-Grand, l'ensemble étant infogéré par ses équipes.

Cette infrastructure en mode externalisé permet au Conseil Général de bénéficier, au travers d'un interlocuteur unique, d'un haut niveau de services et d'expertises techniques et technologiques³ et de s'assurer, dans le temps, du maintien en conditions opérationnelles de l'ensemble du dispositif.

Econocom, qui ambitionne de devenir un acteur majeur dans le secteur de l'Education, propose aux collectivités territoriales, aux responsables d'établissements scolaires et aux enseignants de les accompagner globalement dans la conception, la réalisation et le déploiement de leurs projets éducatifs numériques. Pour ce faire, le groupe met en place des solutions numériques intégrant des expertises clés qui permettent de répondre à leurs attentes, à tous les niveaux : technologique, pédagogique, financier ou encore méthodologique.

Pascal Ribaud conclut : « Avec ce projet, nous avons anticipé la loi sur la refondation de l'Ecole qui vise, entre autres, à confier la maintenance informatique aux collectivités. Notre objectif est de préparer tous les acteurs en présence à pouvoir répondre aux besoins croissants du département, en nous appuyant sur un cercle restreint de partenaires, dont Econocom fait partie. Ainsi, à plus longue échéance, nous envisageons d'étendre cette démarche aux 113 autres établissements de la Seine-Saint-Denis. Nous capitaliserons sur les enseignements acquis du projet actuel. »

² Ordinateurs fixes, ordinateurs portables, tablettes

³ Hébergement et infogérance des serveurs, raccordement des collèges au THD, stockage et préparation des serveurs et équipements, réalisation et intégration des masters, déploiement et mise en service des équipements, maintenance, formation et gestion du projet global